

## **Note OTO – État de situation de la région de Québec – 11 novembre 2020**

Bonjour,

Hier, la ministre du Tourisme du Québec, M<sup>me</sup> Caroline Proulx, a annoncé des modifications apportées au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) – volet Tourisme. Ainsi, les critères d'admissibilité au programme ont été assouplis :

- Les entreprises nouvellement admissibles au PACTE – volet Tourisme sont principalement :
  - Auberges de jeunesse;
  - Agences réceptives et forfaitistes;
  - Centres de vacances;
  - Centres de congrès et d'exposition;
  - Transporteurs pour les tours de ville.
- Les hôteliers exerçant des activités de restauration dans leur établissement peuvent désormais adresser une demande au PACTE – volet Tourisme concernant leurs frais d'hôtel ainsi qu'au volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) concernant ceux liés au restaurant et aux salles de réception.
- La portion pardonnable du prêt qui passera de 25 % à 40 % du montant accordé (jusqu'à un maximum de 100 000 \$).
- La période de remboursement initiale, qui était de 5 ans suivant un moratoire sur le capital et de deux ans sur les intérêts, a été prolongée de trois ans, pour passer à 8 ans.
- Ces modifications pourront être appliquées aux prêts consentis en vertu du PACTE– volet Tourisme depuis leur mise en place, à l'été 2020.

Nous sommes bien conscients que cela ne viendra pas régler vos problèmes, mais nous espérons que cela pourra vous offrir un petit allègement alors que notre région est peut-être en voie de passer possiblement en zone orange s'il n'y a aucun relâchement des bonnes pratiques (croisons tous nos doigts).

Cette nouvelle s'ajoute également aux directives favorables à la mise en place des activités hivernales ainsi qu'au vote favorable du Projet de loi fédéral C9 qui, par le biais de sa Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, offre du soutien financier pour

plusieurs frais fixes, incluant les loyers, les taxes foncières et scolaires, de même que les intérêts sur l'hypothèque pour ceux qui sont propriétaires de leur établissement.

Autre bonne nouvelle, à l'occasion des Readers' Choice Award 2020, et ce même si nous n'avons pas connu de saison de croisières en 2020, les lecteurs du magazine Porthole Cruise Magazine (USA) ont décerné à Québec le titre de meilleure destination croisières sur l'itinéraire Canada/Nouvelle-Angleterre.

Bon mercredi,

Alexandra Harvey-Devault  
Directrice adjointe  
Office du tourisme de Québec

### ***Suivis des annonces gouvernementales (fédérale, provinciale et municipale) :***

#### *Fédéral*

- ***Transporteurs aériens*** - À moins d'un revirement, tout indique que les voyageurs canadiens qui ont jusqu'ici dû se contenter de crédits en échange de voyages annulés en raison de la pandémie auront finalement droit à des remboursements. Ottawa a annoncé dimanche qu'il amorce des discussions pour aider les transporteurs. Pour se faire, il imposera deux conditions : le remboursement des voyageurs et le maintien de certaines liaisons régionales.
  - « Pour protéger les Canadiens, le gouvernement du Canada met sur pied un train de mesures d'aide destinées aux transporteurs aériens, aux aéroports et au secteur aérospatial canadien. Parmi ces mesures, nous sommes prêts à mettre en place un processus avec les grands transporteurs aériens à propos d'une aide financière qui pourrait comporter des prêts et possiblement d'autres types de soutien dans le but de garantir des résultats importants pour les Canadiens. » a indiqué le ministre fédéral des Transports, M. Marc Garneau.

#### *Provincial*

- ***Confinement\_mesures prolongées*** – Le premier ministre du Québec a confirmé hier que les restrictions sanitaires sont maintenues pour deux semaines, « au moins jusqu'au 23 novembre ».

- ***Soutien à l'industrie touristique*** – Le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 600 000 \$ pour la réalisation des projets de rénovation de deux hôtels de la région de Québec. De cette somme, 400 000 \$ sont alloués à l'Hôtel-Motel Bonaparte et 200 000 \$ à l'Hôtel Manoir de l'Esplanade. Cette contribution financière est versée dans le cadre du [Programme d'appui au développement des attraits touristiques](#) (PADAT), volet 2 – Fonds de financement en tourisme d'affaires pour les établissements hôteliers.
  - Le projet de l'Hôtel Manoir de l'Esplanade consiste à :
    - réaménager deux chambres pour en faire une suite, afin de répondre à la demande observée par l'entreprise pour ce type de produit;
    - acquérir de nouveaux équipements;
    - bâtir une salle multifonctionnelle et une salle de réunion.
  - Le projet de l'Hôtel-Motel Bonaparte, quant à lui, vise principalement la rénovation de 42 chambres existantes, dans le cadre d'un changement d'enseigne vers Quality Inn. La rénovation du revêtement extérieur de l'hôtel et d'une salle de réunion, notamment, est également prévue.
- ***Autorisation activités hivernales*** - La ministre du Tourisme, M<sup>me</sup> Caroline Proulx, a annoncé que, suivant l'autorisation donnée par la Direction générale de la santé publique, les Québécois pourront profiter des activités hivernales offertes dans les centres de glisse et les centres de plein air cet hiver. Les motoneigistes auront pour leur part accès aux relais et aux refuges faisant partie du grand réseau de sentiers de motoneige sur le territoire.
  - Ainsi, les centres de glisse pourront accueillir la clientèle en respectant des mesures sanitaires, telles que le contrôle de l'achalandage, la mise en place de zones distinctes pour la prise et la remise des chambres à air ainsi que leur nettoyage et leur désinfection réguliers.
  - Pour leur part, les centres de plein air offrant des activités telles que le ski de fond, la raquette et la randonnée hivernale pourront eux aussi opérer en mettant en place des mesures sanitaires. Les refuges de ski de fond pourront être accessibles, peu importe le palier d'alerte de la région, mais avec un contrôle de l'achalandage et une fréquence de nettoyage et de désinfection augmentée et ajustée en fonction de la fréquentation. Ces orientations seront les mêmes pour les refuges de motoneige.
  - Malgré la pandémie, la magie du temps des Fêtes pourra opérer dans les marchés de Noël qui ont obtenu le feu vert de Québec pour ouvrir leurs portes et faire la promotion de produits locaux.
  -

- ***Nouveau divertissement pour les jeunes*** - La Ville de Québec et ComediHa! ont dévoilé vendredi une nouvelle offre virtuelle de divertissement pour les jeunes de 15 à 25 ans : L'ABRI de Québec. Diffusé depuis le 9 novembre sur la plateforme ComediHa.tv, ce rendez-vous virtuel quotidien met en vedette de jeunes personnalités de l'heure qui interagissent avec les auditeurs installés dans le confort de leur foyer.

### **Contenus Web de l'OTQ**

- Promouvoir les entreprises locales afin de soutenir l'industrie touristique. Voici de nouveaux contenus que vous pouvez partager :
  - [12 idées de cartes-cadeaux parfaites pour Noël](#)
  - [Les meilleurs endroits pour le ski hors-piste](#)

### **Résultats de sondages/études**

- Une étude commandée par le Conseil canadien du commerce au détail (CCDC) auprès de 2 500 Canadiens conclut que le budget des Québécois réservé au temps des Fêtes ne sera pas amputé en raison de la COVID-19, comparativement aux citoyens des autres provinces canadiennes qui entendent dépenser moins. Toutefois, dans l'absolu, les Québécois prévoient dépenser moins cette année que le reste du Canada (532 \$ contre 743 \$ dans le ROC).
- La [dernière étude réalisée par Léger](#) du 6 au 8 novembre auprès de 1 524 Canadiens et 1 002 Américains révèle que :
  - 67 % des Canadiens seraient favorables à l'imposition d'un couvre-feu nocturne temporaire si la propagation du virus était suffisamment grave dans leur province et que les responsables de la Santé publique le recommandaient.
  - Questionnés sur la conséquence la plus importante et la plus durable du virus sur la vie au Canada, les Canadiens identifient d'abord le fait qu'il faudra des années pour que l'économie canadienne reprenne (41 %). Pour leur part, 20 % identifient plutôt le fait que les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie au Canada mettront des années à se redresser et ne pourront peut-être jamais se rétablir totalement.
- Voici quelques faits saillants tirés de la plus récente étude de Destination Analysts réalisée du 6 au 8 novembre auprès de plus de 1 200 Américains :
  - 60 % des Américains affirment que la récente augmentation des cas de COVID-19 dans le pays les a rendus moins susceptibles de voyager au cours des trois prochains mois et 42 % déclarent avoir annulé ou reporté un prochain voyage d'agrément en raison de l'aggravation de la pandémie aux États-Unis.

- 59 % des Américains sondés ont déclaré qu'un vaccin obligatoire avant de voyager rendrait les voyages en avion plus sécuritaires. Cette perception est partagée par près d'un Américain sur deux (49 %) lorsqu'il est question des croisières.
- Plus de résultats [ici](#).

### **D'autres nouvelles en rafale :**

- Dans le cadre de l'initiative *Soutenons l'achat local*, la RBC a créé le **Fonds d'aide aux petites entreprises**, dont la gestion a été confiée à la Chambre de commerce de l'Ontario. Ce fonds, accessible partout au Canada, veut venir en aide aux petites entreprises de tous les secteurs d'activités. Trois catégories d'achats sont admissibles dans le cadre de ce programme :
  - Achat d'équipement de protection individuelle
  - Rénovation de l'espace conformément aux directives de réouverture
  - Amélioration du site web et développement des capacités de commerce électronique
    - Le principe du premier arrivé, premier servi est appliqué. Le montant maximum de la subvention est de **5 000 \$** et celle-ci doit rembourser les coûts engagés en raison de la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez tous les détails sur ce fonds ainsi que la procédure pour présenter une demande dans le document joint et en visitant le site de l'initiative [Soutenons l'achat local](#).
- Avec la fermeture des salles à manger des restaurants qui s'étire en novembre, le festival gourmand Québec Exquis! a décidé de prolonger son édition spéciale pour offrir l'expérience « à la maison » deux fins de semaine de plus.
- Le Festival Québec Table Gourmande propose une version « Chez Vous » de son événement gourmand, une édition qui a pour objectif de soutenir les restaurateurs en ces moments difficiles et de les aider à maintenir l'emploi de leurs équipes. L'événement en « formule à la maison » proposera des tables d'hôtes signatures de 40 \$ ou 60 \$. Une option à 60 \$ pour deux personnes sera également disponible dans certains restaurants.
  - La troisième édition avait été reportée en mars 2021, puisque les salles à manger sont fermées en raison de la pandémie. Toutefois, à la dernière minute, les organisateurs ont décidé de proposer une version adaptée aux circonstances et aux mesures sanitaires.
- La *Cruise Lines International Association* a annoncé que ses membres – qui représentent 95 % de la capacité mondiale de croisières océaniques – maintiendront la suspension volontaire de leurs activités de croisières aux États-Unis jusqu'au 31 décembre.

- Les compagnies entendent profiter du reste de l'année pour se préparer à la mise en œuvre de mesures exhaustives de lutte contre la COVID-19, en collaboration avec les experts de la santé publique et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des États-Unis.
- Porter reporte la reprise de ses vols au 11 février.

•